



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

| | |
|-------------------------|----|
| Nombre de conseillers | 35 |
| En exercice | 35 |
| Présents | 29 |
| Votants par procuration | 6 |
| Absents | 0 |
| Total des votes | 35 |

7.5.1

L'an deux mille vingt six, le six mai, à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués par lettre individuelle en date du 30 avril 2026, se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de M. Alexis DARMOIS, Maire.

ELUS PRESENTS :

M. Alexis DARMOIS, M. Christophe CANTELOUP, Mme Florence GAUTIER, M. Julien TIMON, Mme Brigitte DUTILLOY, Mme Frédérique DAVY COCHIN, M. Dominique BURET, Mme Laurette MONLON, M. Frédéric GENEY, M. Patrick AUBE, M. Thierry BERNARD, M. Mikael CHEVREAU, Mme Fabienne DIAS, Mme Vanessa DUVAL, M. Jean-Luc LEFRANÇOIS, Mme Anne-Laure MALBRANCHE, Mme Nathalie MANSOIS, Mme Carole MARTIN, Mme Florence MOUCHEL, Mme Sylvie RENARD, M. Jean -Pascal RUEL, Mme Zineb TEMAGOULT, M. Axel VAUQUELIN, Mme Annabelle ARSON, Mme Julie HINOUT, M. Olivier LEMERCIER, Mme Françoise OOSTERLINCK, M. Édouard VALAUNEY, M. Thomas GRANDSIRE

ELUS REPRESENTES PAR UN POUVOIR :

M. Patrice AUVRAY à Mme Florence GAUTIER, M. Kylian HÉBERT à M. Frédéric GENEY, Mme Béatrice M'BARK à Mme Sylvie RENARD, M. Clément NIEL à M. Dominique BURET, Mme Sonia QUESNEY à M. Julien TIMON, M. Kévin MAUVIEUX à Mme Annabelle ARSON

ELUS ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Florence GAUTIER

N°DEL_0069_2026 Dotation politique de la ville 2026

Depuis quatre décennies, les gouvernements successifs conçoivent et mettent en œuvre des dispositifs dans le cadre de la politique de la ville. À Pont-Audemer, les quartiers Europe et Passerelle, classés territoires prioritaires, ont bénéficié de plusieurs contrats urbains : le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (2007-2014), le Contrat de Ville (2015-2020), puis le Protocole d'Engagements Réciproques et Renforcés, prorogation du Contrat de Ville pour la période 2022-2023.

Les nouveaux Contrats de Ville 2024-2030, intitulés « Engagements Quartiers 2030 » et contractualisés sur six ans, s'articulent autour de trois objectifs principaux :

- Simplifier et accélérer l'action publique pour produire des résultats concrets et mesurables au bénéfice des habitants ;
- Apporter des réponses de qualité aux attentes des habitants, notamment en matière de sécurité, d'écologie du quotidien et d'accès à l'ensemble des services publics (école, périscolaire, extra-scolaire, sport, culture, social, etc.) ;

- Maximiser la mobilisation des acteurs publics et privés, tout en clarifiant le rôle de l'État grâce à une communication unifiée autour de « Quartiers 2030 ».

Ces contrats se recentrent sur les enjeux locaux identifiés en concertation avec les habitants, avec des thématiques transversales et des actions spécifiques à chaque quartier. Les objectifs nationaux sont complétés et adaptés pour tenir compte des spécificités territoriales.

La Politique de la Ville répond ainsi aux difficultés rencontrées par les habitants des quartiers Europe et Passerelle.

Depuis 2019, la Ville de Pont-Audemer est éligible à la Dotation Politique de la Ville. En complément des différents contrats, conventions et partenariats existants, et en cohérence avec les projets d'aménagement relevant du Renouvellement Urbain défini avec l'ANRU, la municipalité porte pour l'année 2026 un nouveau projet participant du « bien vivre ensemble dans nos QPV ».

Ce projet d'investissement 2026 comprend les actions suivantes :

- Compléter les aménagements ludo-sportifs de plein air implantés en QPV ces dernières années, pour lesquels les habitants ont exprimé un fort engouement :
 - Extension de la zone de fitness par l'installation de modules de street workout sur le quartier de la Passerelle ;
 - Installation de bornes ludo-sportives rechargeables USB de type pédalier.
- Finaliser le déploiement du projet « Orchestre à l'école » en lien avec le conservatoire de musique municipal ;
- Favoriser l'égalité des chances par la mise en place d'un dispositif expérimental d'aide aux devoirs dans les deux écoles en QPV, incluant l'aménagement d'une salle équipée de mobilier ergonomique propice à la concentration ;
- Réhabiliter les sanitaires de l'école Hélène Boucher ;
- Sécuriser l'entrée piétonne du QPV Europe par l'installation de passages piétons lumineux ;
- Retravailler les espaces publics de convivialité des deux QPV par la réfection des jardins partagés et l'aménagement d'espaces de convivialité de quartier avec mobilier adapté.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014,

VU la loi n°2026-103 du 19 février 2026 de finances pour 2026,

VU la délibération du Conseil Municipal n°0020_2024 « Autorisation de signature du nouveau Contrat de Ville 2024-2030 de Pont-Audemer » adoptée le 26 mars 2024

CONSIDERANT le courrier d'information du Préfet de l'Eure en date du 9 avril 2026, relatif à l'éligibilité de la Ville de Pont-Audemer à la Dotation Politique de la ville 2026 ;

CONSIDERANT la ville de Pont-Audemer comme porteuse du Contrat de Ville 2024-2030, dans le cadre de son action auprès des populations des quartiers définis comme prioritaires au titre de la politique de la ville, les quartiers Europe et Passerelle ;

CONSIDERANT que l'ensemble des projets proposés répond à la visée du Contrat de Ville 2024-2030 : Qualité du cadre de vie dans nos quartiers prioritaires de Pont-Audemer, ainsi qu'aux enjeux locaux identifiés dans ce cadre ;

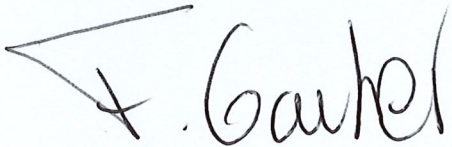
CONSIDERANT la volonté municipale d'améliorer la qualité de vie des habitants de ces quartiers ;

*Le Conseil Municipal décide,
Après en avoir délibéré*

*Par 34 votes Pour,
Et 1 abstention
Thomas GRANDSIRE*

- **D'APPROUVER** le projet prévisionnel de la Dotation Politique de la Ville 2026 ;
- **D'AUTORISER** le Maire à solliciter les aides financières auprès de l'État au titre de la Dotation Politique de la Ville 2026 pour le financement des projets précités ;
- **D'AUTORISER** le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Le secrétaire de séance



Florence GAUTIER

Pont-Audemer, le 6 mai 2026
Pour extrait certifié conforme
Le Maire
qui certifie que la présente délibération a été
adressée à la Préfecture de l'Eure



Alexis DARMOIS